

Cher randonneur,

A l'occasion du week end du téléthon prévu le 2 et 3 décembre 2022, l'association DORDOGNE MARONNE QUAD NATURE vous propose la traditionnelle randonnée en quad et SSV.

Pour cette 15^{ème} édition, nous vous proposons de participer à 2 randonnées. Une qui aura lieu le vendredi soir en nocturne (+/- 40kms) et la traditionnelle randonnée du samedi (+/- 90kms)

Nous serions ravis de vous avoir à nos côtés pour ces randonnées ; prévoir bidon d'essence pour le samedi.

Notre ami Bébert MOISSON et ses bénévoles nous recevront pour partager le repas traditionnel comme chaque année.

PROGRAMME :

VENDREDI 2 DECEMBRE

19H00 : Accueil au stade de foot de NEUVILLE pour le contrôle administratif et parking QUADS/SSV pour départ.

19H30 : Départ de la randonnée

22H00 : Arrivée de la randonnée, soupe à l'oignon à la salle des fêtes de Neuville

SAMEDI 3 DECEMBRE

7H15 : Accueil au stade de foot de NEUVILLE pour le contrôle administratif et parking QUADS/SSV pour départ.

Petit déjeuner

8H00 : départ de la randonnée

14H00 : Repas

PLACES LIMITEES

NOUVEAU : MERCI DE RESPECTER L'ORDRE DES PARKINGS : VOITURE/REMORQUE – CAMPING CAR – FOURGON

Inscription à renvoyer avant le 20 novembre à l'adresse suivante :

MME MIELVAQUE Lydia

Le longour

19400 ARGENTAT SUR DORDOGNE

POUR TOUT RENSEIGNEMENT : MME MIELVAQUE Lydia 06 30 58 82 57 (Présidente) après 19h00
MR GIRE Frédéric 06 28 51 40 61 (vice président) après 19h00
MR COSTE Arnaud 06 81 74 05 39 (secrétaire) après 19h00

BULLETIN D'INSCRIPTION

PILOTE

VEHICULE : QUAD / SSV

Nom :

Prénom :

Adresse :

N° de Permis de conduire :

Marque :

Cylindrée :

Immatriculation :

Téléphone :

Email :

N° contrat Assurance :

Compagnie :

TYPE DE VEHICULE « TRACTEUR » : CAMPING CAR : ☐

FOURGON / REMORQUE : ☐

VOITURE + REMORQUE : ☐

AUTRE :

	TARIF CONDUCTEUR	TARIF PASSAGER	TOTAL
VENDREDI SOIR	20€00	15€00	
SAMEDI AVEC REPAS	50€00	30€00	
SAMEDI SANS REPAS	40€00	20€00	
VENDREDI SOIR + SAMEDI	60€00	35€00	
VENDREDI SOIR + SAMEDI SANS REPAS (du samedi)	50€00	25€00	
		MONTANT A REGLER	

ELEMENTS A FOURNIR :

-PHOTOCOPIE DU PERMIS, CARTE GRISE, ATTESTATION D'ASSURANCE

-CHEQUE D'INSCRIPTION A L'ORDRE DE DORDOGNE MARONNE QUAD NATURE

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS PRIS EN COMPTE

AUCUN REGLEMENT NE SERA PRIS LE JOUR DE LA RANDONNEE

Pour les habitués, dans le cadre de la préparation de la randonnée du téléthon 2023, nous vous demandons de répondre au sondage suivant :

MAINTIEN DU REPAS TRADITIONNEL CHEZ BEBERT : OUI / NON

OU

REPAS DANS UN RESTAURANT : OUI / NON

SANS AVIS : ☐

COMMENTAIRES (améliorations, choses à revoir, etc), Exprimez-vous ! :

.....
.....
.....

REGLEMENT RANDONNEE
Association Dordogne Maronne Quad Nature

Je soussigné.....

Déclare :

Avoir été informé de mon intérêt à souscrire un contrat d'assurance couvrant les dommages corporels auxquels peut m'exposer la pratique du quad, conformément à l'article L312-4 du code du sport.

Renoncer à tout recours à l'encontre de l'organisateur, des maires des communes traversées et des propriétaires des terrains empruntés par le parcours de la randonnée, pour tous les dommages corporels ou matériels qui pourraient survenir à l'occasion de la manifestation ainsi que des vols qui pourraient avoir lieu.

L'usage d'un GPS ou tout autre moyen d'enregistrement du tracé est interdit

Sous peine d'exclusion immédiate.

La randonnée emprunte des chemins privés avec l'accord des propriétaires pour cette journée exclusivement (utilisation GPS autorisé par les organisateurs de la randonnée).

Tout participant avec un comportement jugé inapproprié ou dangereux se verra exclu immédiatement.

Les véhicules doivent être équipés de pneumatiques à profil tout terrain (BAB cross interdits) et d'un système de freinage correct. L'homologation du quad ou ssv est obligatoire.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier l'itinéraire prévu pour des raisons de sécurité ou de respect de l'environnement.

Les participants s'engagent à ne commettre aucune dégradation sur le parcours.

Tout conducteur doit se soumettre à la réglementation du code de la route tout au long de la randonnée.

L'association se réserve le droit d'annuler la randonnée (règlement retourné dans sa totalité). Chaque pilote est responsable des dégâts qu'il pourrait occasionner lors de son passage dans les forêts, les villages ou lors de la traversée de propriétés privées. Il doit respecter le code de la route. Les pilotes circulent sous leur propre responsabilité. En signant leur bulletin d'inscription, ils s'engagent à renoncer à tout recours qu'ils seraient en droit d'exercer contre l'association DORDOGNE MARONNE QUAD NATURE, son assureur, ses représentants, ses membres pour tous incidents ou accident pouvant intervenir lors de la randonnée étant précisé, que tout participant doit être assuré pour les dommages qu'il pourrait occasionner à autrui avec son véhicule. Aucune réclamation ne sera admise.

Les participants autorisent la publication ou la reproduction de photographies ou vidéos sur lesquelles ils sont clairement reconnaissables.

Les documents, permis de conduire, carte grise et assurance doivent être présentés au contrôle administratif. Seul les originaux sont acceptés (pas de copie, pas de photo).

L'inscription implique l'acceptation totale et sans réserve du présent règlement.

Je soussigné(e).....déclare avoir pris connaissance du règlement et souhaite m'inscrire à la présente randonnée et renonce à tout recours ou poursuite à l'encontre des organisateurs, de l'association sus nommée et de ses représentants et membres, des maires des communes traversées, propriétaire des terrains empruntés par la randonnée et tous leurs assureurs respectifs et déclare être vis-à-vis du code de la route et utilisé un véhicule conforme au code de la route.

FAIT A LE.....

SIGNATURE (PRECEDEE DE LA MENTION « LU ET APPROUVE »)

INFORMATIONS PRATIQUES :

CONTROLE ADMINISTRATIF, PARKING QUAD et SSV, PARKING Voiture/remorque,
Petit Fourgon et LIEU DE DEPART :

« Stade de Foot, AURIAT, 19380 NEUVILLE »
Coordonnées GPS : N 45 ° 6 ' 48.594 ''
E 1 ° 50 ' 1.45 ''

PARKING CAMPING CAR – FOURGON/VAN :

« Route de la Mairie, 19380 NEUVILLE »
Parking avant le Cimetière
Coordonnées GPS : N 45 ° 6 ' 36.901 ''
E 1 ° 49 ' 50.249 ''

REPAS CHEZ BEBERT :

« Le Mons 19800 NEUVILLE »
Coordonnées GPS : N 45 ° 6 ' 19.04 ''
E 1 ° 49 ' 48.259 ''

BONNE RANDONNEE